

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

AVIS DE CONVOCATION

À mesdames Marthe Tétreault, Nathalie Chapdelaine, Marylène Gauthier, Lisa-Marie Lemire et messieurs Michel Veilleux et Jean-François Guévin.

Avis vous est, par la présente, donné qu'une séance ordinaire du conseil de cette Municipalité, est convoquée par la mairesse Mme Denise Gendron et le greffier-trésorier par intérim, M. Frédéric Marcotte, pour être tenue à la sacristie le 2 octobre 2025 à 16 heures.

La mairesse rappelle que tous les conseillers ont reçu l'ordre du jour au moins quarante-huit (48) heures à l'avance. Ils déclarent l'avoir lu.

- 1 - Vérification des présences et du quorum
- 2 - Ouverture de la séance
- 3 - Adoption de l'ordre du jour
- 4 - Adoption du procès-verbal
 - 4.1 - Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 septembre 2025
- 5 - Approbation des comptes à payer
 - 5.1 - Comptes du mois d'octobre
- 6 - Administration générale
 - 6.1 - GLISSEMENT DU RANG HAUT-DE-L'ÎLE - TRAVAUX D'URGENCE – RUISSEAU SANS NOM – OCTROI DE MANDAT
- 7 - Travaux publics et hygiène du milieu
 - 7.1 - Lignage des rues
 - 7.2 - Changement d'un ponceau
 - 7.3 - Déneigement
 - 7.4 - Fauchage des glissières et intersections
- 8 - Sécurité civile
- 9 - Service à la collectivité
 - 9.1 - Panneaux acoustiques, autorisation de commande
 - 9.2 - VISION STRATÉGIQUE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL, ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA
- 10 - Affaires nouvelles
 - 10.1 - Projet cuisine du préau, autorisation d'achat
 - 10.2 - Choix et emplacement des rampes
 - 10.3 - Autorisation d'achat pour funérailles

- 11** - Période de questions
- 12** - Levée de la séance
- 13** - Octroi du contrat pour l'estimation des coûts selon les différents tracés